

HMONP : Portfolios de formation

En fin de formation HMONP, l'ADE doit remettre à son directeur d'étude deux portfolios complémentaires de formation. Le premier porte sur les sessions théoriques suivies à l'ENSAB ; l'autre sur son expérience de mise en situation professionnelle.

1 – Portfolio / sessions théoriques

Objectifs :

- Garder une trace de la formation théorique et permettre à l'ADE de revenir aux ressources documentaires lors de son futur exercice professionnel
- Se servir de ces fiches lors de la rédaction du mémoire professionnel
- Faire le point avec le directeur d'études sur le contenu de la formation et les acquis de l'ADE
- Faire le point avec le tuteur d'agence sur les acquis de l'ADE durant la MSP

Organisation du portfolio : par session

Contenu de chaque synthèse :

- Synthèse de la session
- Acquis de l'ADE
- Lien avec la MSP
- Ressources (références : bibliographie / sitographie)

2 – Portfolio / MSP

Objectifs :

- Assurer un suivi de sa MSP :
- Faire le point avec le directeur d'études sur le contenu de la MSP et les acquis de l'ADE
- Faire le point avec le tuteur d'agence sur les acquis de l'ADE durant la MSP

Organisation du portfolio : par mois ou par projet suivi

Informations attendues sur les projets suivis :

- Maîtrise d'œuvre ? Maîtrise d'ouvrage ? Cadre de l'obtention de la commande ? Missions prévues dans le contrat ? Objet de la mission ? Lieu ? Programme ? Surface ? Enveloppe financière du projet ? Constitution de l'équipe (partenaires) ? Autres acteurs ? Nombre de personnes travaillant sur le projet dans l'agence ? Calendrier prévu ?
- Missions et rôle de l'ADE
- Expériences acquises
- Observations concernant la pratique de la maîtrise d'œuvre